

Programme de formation

MAMAL (Manutention de Malades)

Durée : 1 Jour (7 heures)



Article R4541-8 du code du travail :

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article [R. 4541-6](#) ;

2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.



Publics visés

Tout le personnel effectuant des manutentions manuelles de malades.



Effectif

4 personnes minimum et 8 maximum



Pré-requis

Pas de restriction médicale à la manutention.



Moyens pédagogiques

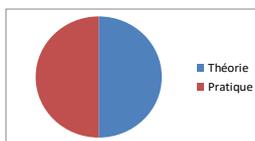
Formateur MAMAL expérimenté

Paperboard



Méthodes pédagogiques

- > Echanges sur les expériences des stagiaires,
- > Apports Théoriques,
- > Illustration par vidéos,
- > Mise en Pratique,



Supports

Un livret est remis à chaque participant.



Suivi & Evaluation

- > Feuille d'émargement à la demi-journée
- > QCM à la fin de la journée—Evaluation pratique
- > Attestation de formation



Objectif Pédagogique

Adopter les gestes et postures adéquats dans les situations de travail



Compétences visées

> détecter et situer l'importance des atteintes à la santé (accident de travail et maladies professionnelles) liées à la manutention manuelles et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'organisme

> D'identifier et de caractériser les risques liés à la manipulation, au transport manuel de personnes, aux postures de travail et aux gestes répétitifs, en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain,

> appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents, en fonction des manutentions de personnes,

> mesurer les limites des techniques gestuelles et par conséquent, proposer des pistes d'amélioration des situations de travail.



Programme

> [Matinée] Définitions de base (AT, MP, TMS, Danger, Risque, PAD ...)

> Les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'organisme

> Statistiques nationales sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dus à l'activité physique

> Les principaux éléments de l'anatomie et la physiologie de l'appareil locomoteur

> [Après-midi] Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé

> Partie pratique en situation sur (en fonction des besoins spécifiques de l'établissement) :

- ° Les transferts; Les gestes de relevé du sol; Manutention au lit
- ° Les aides Techniques
- ° Les gestes d'accompagnement au déplacement
- ° Les techniques de pivot (pivot poussé, pivot tiré)
- ° L'installation des malades

> Evaluation

MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (en cours) auprès du préfet de région d'Auvergne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Référence :

P2-ENR-223

Version 2

Date de modification: 09/11/2021